



Commune de Dour
Opération de développement Rural

Compte-rendu de séance d'information

Blaugies et Petit-Dour – Ecole communale de Petit-Dour– 12 octobre 2026

Présences

Vincent Loiseau – Bourgmestre de Dour

Virginie Bourlard – Echevine de Dour

Pierre Cornant – Service Urbanisme de Dour

Simon Delitte et Mélanie Vandendriessche – Fondation rurale de Wallonie

17 citoyens

Compte-rendu

1. Introduction et contexte

Le bourgmestre introduit la rencontre en remerciant les participants et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) de leur présence. La FRW est chargé de l'accompagnement de la démarche et animera la rencontre.

Il rappelle également le contexte dans lequel se déroule cette séance d'information. En 2011, la commune de Dour a démarré son Opération de Développement Rural et celle-ci s'est concrétisée par la mise en œuvre d'un premier Programme communal de développement rural (PCDR) de 2014 à 2024. Le PCDR a permis l'obtention de subsides ayant conduit notamment à la réalisation des projets comme la piste cyclo-piétonne Rue d'Offignies, l'aménagement du cœur de Wihéries, les abords de l'église d'Elouges, etc.

Le 1^{er} PCDR étant arrivé à son terme, la commune a décidé de réaliser un nouveau Programme. L'objectif de la soirée est d'informer les citoyens sur la démarche et de récolter leurs constats et idées de projet.

Qu'est-ce qu'une ODR ?

L'Opération de Développement Rural (ODR) est une politique wallonne. Elle est basée sur plusieurs principes : La participation citoyenne tout au long du processus et l'amélioration du cadre de vie. La participation se déroule en 2 temps : une consultation grand public puis un travail en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée au minimum de 75% de citoyens. La CLDR suivra l'élaboration du PCDR puis sa mise en œuvre.

Questions :

Le sondage en ligne est-il toujours accessible ? Il est indiqué qu'il n'est plus accessible. Les séances d'information constituent la suite de cette phase de consultation.

Comment s'organise la programmation des projets sur 10 ans ? La FRW explique que la CLDR réévalue chaque année l'ensemble des projets. Cette révision permet, selon les opportunités et les besoins, de faire évoluer les priorités et de reclasser certains projets initialement prévus à long terme vers le court terme.

Retour sur quelques projets emblématiques du 1^{er} PCDR

A travers un quizz, la FRW revient sur les projets emblématiques du 1^{er} PCDR :

- **Marché Saveur et Terroirs** : Lancé en 2013 pour faciliter l'accès aux produits locaux ;
- **Piste cyclo-piétonne à la rue d'Offignies** : Identifié comme un axe problématique en matière de mobilité douce par un groupe de travail dédié à la mobilité ;
- **Rénovation du cœur de Wihéries** : La consultation des habitants a permis de définir le périmètre du projet (parc, places de l'église et du jeu de balle et carrefour du Quesnoy).
- **Cœur d'Elouges** : Rénovation du Parvis de l'église d'Elouges et accès PMR
- **Rénovation du Mulpas** : l'objectif est d'en faire une maison de village. Le bâtiment devrait être inauguré fin 2026.
- **Cœur de Petit-Dour** : projet de rénovation de la place, végétalisation de l'espace public et aménagement de la voirie pour limiter la vitesse. Les travaux devraient commencer en 2027.
- **Liaison Petit-Dour / Sars-la-Bruyère** : Projet supra-communal visant à créer une liaison cyclo-piétonne reliant les deux villages. Les travaux devraient commencer en 2027.

2. Constats

Méthode : Chaque participant reçoit des post-it sur lesquels il est invité à noter un constat, une réalité définissant son village. Chacun est ensuite amené à faire un retour sur ce qu'il a noté. Les post-it sont alors affichés sous forme de nuage de mots.

Constats spécifiques à Petit-Dour

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Les participants soulignent un manque d'entretien des trottoirs dans plusieurs secteurs du village.

La Rue Ropaix est identifiée comme un axe problématique en raison des vitesses excessives pratiquées par certains automobilistes. À hauteur de la Saline, la combinaison du fauchage tardif d'un côté de la voirie et du manque d'entretien du trottoir par un riverain de l'autre rend la circulation piétonne difficile, voire dangereuse. Le tronçon menant à l'école est particulièrement pointé du doigt.

La Rue Moranfayt est identifiée comme un point noir en matière de sécurité routière. Les rétrécissements installés ne donnent pas les résultats attendus, certains automobilistes accélérant pour franchir le passage avant les véhicules arrivant en sens inverse. Les participants évoquent aussi les difficultés d'accès à la piste cyclopiétonne d'Offignies.

Le stationnement de véhicules sur les trottoirs oblige régulièrement les piétons à emprunter la chaussée. Plusieurs participants suggèrent de matérialiser davantage les zones de stationnement afin de restituer les trottoirs aux piétons et de réduire la largeur de circulation, ce qui pourrait contribuer à limiter la vitesse.

L'accès aux transports en commun est jugé insuffisant. Les bus circulent peu fréquemment, à raison d'un passage toutes les deux heures, et aucune desserte n'est assurée le dimanche.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Petit-Dour est décrit comme un village paisible, au caractère naturel marqué. Les habitants attachent une importance particulière à son identité propre, qui mérite d'être préservée. Plusieurs participants estiment toutefois que le village manque de fleurissement, de verdure et de mise en valeur paysagère. Ils suggèrent la réalisation d'un inventaire des lieux présentant un potentiel d'amélioration.

À l'angle de la Rue Cauderloo et de la Rue Moranfayt, la haie récemment implantée limiterait la visibilité des piétons et des cyclistes. Des interrogations sont également soulevées quant aux règles de priorité à cet endroit, faute d'une signalisation claire.

VIE SOCIALE ET ÉQUIPEMENTS

Petit-Dour est perçu comme un village de passage où l'on circule sans réellement s'arrêter. Plusieurs habitants regrettent l'absence d'un véritable esprit villageois, d'événements fédérateurs et d'espaces sécurisés destinés aux enfants. Certains soulignent cependant que des initiatives existent, notamment l'organisation prochaine d'une marche d'Halloween.

L'école du village est confrontée à un manque d'infrastructures. L'amélioration et le réaménagement des équipements sportifs figurent parmi les besoins exprimés.

Constats spécifiques à Blaugies

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

La Rue de la Frontière est identifiée comme un axe où la vitesse des véhicules est préoccupante. Les participants évoquent également l'état dégradé de la rue de Baudinchamp, marqué par d'importantes ornières. Le revêtement de la Rue de la Frontière est également jugé peu satisfaisant.

Le Sentier des Amours, qui permettait autrefois de rejoindre la Place de Blaugies via Planche Cabeille, n'est plus praticable. Certains habitants s'interrogent sur une éventuelle réappropriation du tracé par des exploitations agricoles.

Plus largement, les participants souhaitent le développement d'un réseau de sentiers et d'itinéraires alternatifs reliant les différents villages tout en évitant les grands axes routiers.

CADRE DE VIE ET PATRIMOINE

Plusieurs habitants estiment que le centre de Blaugies manque aujourd'hui de dynamisme. La disparition de certains commerces, le mauvais état de la Maison des Associations ainsi que le manque d'animation de la place du village sont évoqués.

La Brasserie de Blaugies contribue à créer une dynamique locale autour du Fourquet, mais son éloignement du centre limite son impact direct sur la vie de la place.

VIE SOCIALE ET ÉQUIPEMENTS

Les participants considèrent que Blaugies est progressivement devenu un village essentiellement résidentiel. Son attractivité a progressivement modifié son caractère agricole historique.

Comme à Petit-Dour, les infrastructures scolaires sont jugées insuffisantes et les équipements sportifs mériteraient d'être modernisés.

Par ailleurs, un projet de salle porté auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles est évoqué, mais son aboutissement reste à confirmer.

Constats communs aux deux villages

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

L'offre de transports en commun est jugée insuffisante dans les deux villages. La faible fréquence des bus et l'absence de desserte dominicale constituent des freins importants à la mobilité. Certaines personnes estiment que cette faible offre contribue également au manque de fréquentation des lignes existantes. Les participants proposent d'étudier des solutions de mobilité à la demande ou de renforcer les dispositifs existants tels que le taxi social.

La Voie de Sars, théoriquement en impasse, est régulièrement empruntée par des usagers qui ne respectent pas cette limitation, y compris certains services publics.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Bourgmestre rappelle qu'un radar fixe a été installé à la Rue Ropaix. Il précise que l'installation d'un radar représente un investissement important, de l'ordre de 50.000 € par équipement. Dans le cas d'un radar tronçon, le coût est encore plus élevé puisqu'il nécessite l'installation d'un dispositif à chaque entrée et sortie du tronçon contrôlé, ainsi qu'à chaque voirie perpendiculaire permettant d'y accéder ou d'en sortir. À la Rue Ropaix, la présence de nombreuses rues perpendiculaires aurait considérablement augmenté le budget nécessaire à la mise en place d'un tel système. C'est pourquoi le choix s'est porté sur l'installation d'un

radar fixe unique. Les décisions d'implantation reposent par ailleurs principalement sur les statistiques d'accidents graves et mortels.

Un radar supplémentaire est annoncé à la Rue d'Offignies à la suite d'un accident récent.

MOBILITÉ DOUCE

Les représentants communaux rappellent les investissements réalisés dans les infrastructures cyclopiétonnes.

Concernant les trottoirs, les nouveaux aménagements respectent désormais des normes d'accessibilité comprenant notamment une largeur minimale de 1,50m, des bordures adaptées et des dispositifs podotactiles aux traversées piétonnes.

FESTIVITÉS ET ANIMATION LOCALE

Les participants regrettent le recul de certaines festivités traditionnelles. Plusieurs associations ont tenté de relancer certaines ducasses, notamment celle du 15 août et celle du Jonquois, mais le manque de bénévoles a conduit à l'annulation de certaines initiatives.

FLEURISSEMENT

La commune rappelle avoir obtenu le label « Commune fleurie » avec une fleur et poursuit ses efforts afin d'obtenir une distinction supérieure.

3. Projets

Méthode : *Chaque participant reçoit des post-it sur lesquels il est invité à noter une idée de projet. Chacun est ensuite amené à faire un retour sur ce qu'il a noté. Les post-it sont alors affichés sous forme de nuage de mots.*

Projets spécifiques à Petit-Dour

CONVIVIALITÉ AU PARTIAU

Il est proposé d'y installer des bancs, hôtels à insectes et de créer des zones fleuries mellifères. Cela permettra de créer une zone de convivialité, d'agir en faveur de la nature et de lutter contre les incivilités.

ZONES DE RENCONTRE

Le terrain derrière l'école de Petit-Dour, où les élèves font le cross, est communal. L'idée est d'y aménager un lieu de rencontres, d'échange entre les citoyens.

BOIS DE LA TASSONÈRE

L'objectif est de réhabiliter le bois de manière générale, et plus particulièrement les sentiers. Par le passé, les scouts les empruntaient, ce qui les entretenaient naturellement, ce qui n'est plus le cas.

INVENTAIRE DES LIEUX DISPONIBLES POUR LES FESTIVITÉS

Le projet de rénovation de la place de Petit-Dour ne laissera pas suffisamment de place pour l'organisation d'événements. Il serait intéressant d'inventorier les lieux disponibles susceptibles d'accueillir les festivités et manifestations du village.

STATIONNEMENT SUR LA VOIRIE

Dans certaines rues, les voitures se garent sur le trottoir, ce qui limite la circulation des piétons. On pourrait créer des places de parking sur la voirie, cela aurait également l'avantage de ralentir la circulation.

Projets spécifiques à Blaugies

PLACE BLAUGIES

Rafraichir la maison des associations, installer un café citoyen, un lieu pour créer du lien. *La commune précise que le bâtiment est classé et que cela implique des contraintes en matière de rénovation. Des travaux de peinture sont prévus.*

Végétaliser la place, y ajouter des jeux pour enfants, des modules sportifs, etc. pour en faire un lieu d'échange et de convivialité.

Un citoyen s'inquiète de l'espace laissé à l'équipe de jeu de balle en cas de rénovation. *La commune précise que les équipes de Blaugies et Wihéries ont fusionné, les luttres se jouent désormais à Wihéries.*

RÉNOVATION DE VOIRIES

A Blaugies, certaines voiries datant de plusieurs décennies sont abimées par le charroi agricole et mériteraient d'être réparées.

PROBLÈME D'ODEUR DE LA RUE CANARDERIE

Une forte odeur d'égout est présente dans cette rue, il semblerait qu'il y ait un problème de canalisation, égout à ciel ouvert. *La Commune a connaissance du problème et travaille à le résoudre.*

Projets communs aux deux villages

IMPLIQUER LE CITOYEN VIA LE PARRAINAGE

Il faut proposer davantage d'implication du citoyen dans le maintien de la propreté des rues, via notamment un système de parrainage comme c'est le cas pour les balisages GR par exemple. Le citoyen doit faire sa part du travail, notamment avec l'entretien de son trottoir.

Le bourgmestre annonce qu'à partir de 2027, la police mènera deux campagnes, l'une au printemps, l'une début de l'été, afin de sensibiliser la population à l'entretien des trottoirs.

MAILLAGE DE SENTIERS

L'idée est de réhabiliter les sentiers, d'en faire un maillage pour qu'ils puissent être utilisés comme un itinéraire bis.

MOBILITÉ ALTERNATIVE

Pourquoi ne pas mettre en place des systèmes de mobilité alternative pour contrebalancer la faible offre de transport en commun : voitures partagées (avec ou sans permis), covoiturage citoyen, plateforme d'échange de services, etc.

VÉGÉTALISATION EN VUE DE CRÉER DES OMBRAGES

De manière générale, il faut végétaliser davantage, notamment les parkings pour avoir de l'ombrage en été.

FAUCHAGE

Certains participants souhaiteraient augmenter la fréquence du fauchage et éviter les zones de fauchages tardifs.

La commune précise que les zones concernées par le fauchage tardif sont définies par le service Environnement avec différents partenaires. Bien que certaines adaptations soient envisageables, elles doivent tenir compte des objectifs environnementaux ainsi que des moyens disponibles.

Une réflexion est actuellement menée afin d'identifier les secteurs où le fauchage tardif pourrait être adapté pour des raisons de sécurité.

CRÉATION D'ESPACES INTERGÉNÉRATIONNELS

La création d'espaces de convivialité est proposée. Ils doivent permettre de se réunir tout en évitant les nuisances pour les riverains.

4. Suites

À l'issue de la réunion, chaque participant reçoit un document reprenant le lien vers le site du PCDR, plusieurs informations utiles ainsi que les coordonnées de la FRW et du relais communal. La prochaine phase de la démarche sera l'appel à candidatures pour la CLDR. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se porter candidates afin de contribuer activement à l'avenir de la commune.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

QU'EST-CE QU'UNE ODR?

DOUR

Parce qu'une petite
vidéo vaut parfois
mieux qu'un long
discours



frw-pcdr.be/dour/



LE PCDR

Un programme
à 10 ans



Une stratégie et des
projets construits
avec les citoyens



LA CLDR



Commission citoyenne



Assure le suivi du PCDR



Appel à candidatures
en novembre 2026

Une dernière idée? Une question?



Fondation rurale de Wallonie

Simon Delitte
s.delitte@frw.be
069/87.10.90

Mélanie Vandendriessche
m.vandendriessche@frw.be



Commune de Dour

Pierre Cornant
pierre.cornant@communedour.be
065/76.18.70

Le bourgmestre remercie les participants et clôture la réunion.

Simon Delitte,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie